

## **Ouverture des 4èmes rencontres parlementaires des Entreprises du patrimoine vivant**

**23 novembre 2016 – salle Monnerville – Sénat**

Mesdames et Messieurs les député(e)s,

Mesdames les sénatrices, Messieurs les sénateurs,

Monsieur le directeur,

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse de vous accueillir à la quatrième édition des rencontres parlementaires des entreprises du patrimoine vivant. Je dois vous avouer ne pas avoir hésité un instant lorsque le Directeur de l'Institut supérieur des métiers, M. Alexis Govciyan, m'a demandé d'ouvrir cette Rencontre parlementaire sur le rôle que jouent nos entreprises dans le rayonnement du savoir-faire de notre pays à l'international. D'abord à titre personnel pour une Française qui a passé sa vie à l'étranger et qui a toujours été très fière de l'image d'excellence de notre pays que vous portez - qui permet de pallier certains de nos défauts que vous connaissez bien pour que je n'aie pas à les énumérer - et puis en tant que ministre puis sénatrice qui soutient et défend nos intérêts à l'étranger.

Aussi active en France qu'à l'étranger j'appartiens au groupe d'études sénatorial "Economie agricole et alimentaire" et nous parlions ce matin à 8h de trufficulture ainsi qu'au Club de la Table française dont je salue les membres présents. Je faisais partie hier du jury du festival international de la photographie culinaire sur le thème de la table patrimoniale. Il est vrai qu'il n'y a évidemment pas que la table et vous représentez tous les secteurs d'activités. Mais la table ou le repas sont avant tout un acte social et culturel fort. Ce sont notre culture et notre patrimoine que nous partageons. Talleyrand en avait d'ailleurs fait un outil diplomatique également. Toujours pour la France je voudrais également vous signaler la parution prochaine d'un dictionnaire des EPV, publié par la société générale de Presse en France et à l'étranger

dont je soutiens la traduction pour qu'il soit accessible partout. Je constate que cet engagement personnel est largement partagé et que je ne suis pas la seule à penser que vous représentez un secteur clé de notre économie. Vous êtes d'ailleurs très nombreux à vous être inscrits. Je vous souhaite donc à tous la bienvenue.

Nous le savons, l'avenir de la France dépend aussi de sa réussite à l'international qui sera le thème de la première table ronde. Le redressement économique, la croissance et l'emploi sont intimement liés tout autant à la vigueur de nos exportations qu'à notre capacité à innover, créer et attirer vers nous investisseurs et touristes, thématique qui sera abordée dans la deuxième table ronde.

A son arrivée à la tête du ministère des Affaires étrangères et du développement international, Laurent Fabius a immédiatement fait de la **diplomatie économique** une priorité. Depuis, le Quai d'Orsay a beaucoup œuvré pour l'internationalisation de notre économie. Au fil de mes déplacements, j'ai été, et je le suis encore aujourd'hui, un témoin privilégié de ce « réflexe économique » que nos diplomates ont intégré. Alors quels sont les progrès réalisés depuis 4 ans ?

- 1) Tout d'abord une direction des entreprises et de l'économie internationale a vu le jour au Quai d'Orsay ; peut-être que certains d'entre vous y ont eu recours. Elle est aujourd'hui la porte d'entrée pour un nombre croissant d'entreprises et notamment de PME.
- 2) Et pour l'étranger chaque ambassadeur préside désormais un Conseil économique et d'influence qui rassemble des chefs d'entreprises, des conseillers du commerce extérieur, les chambres de commerce enfin tous ceux qui défendent nos intérêts économiques. La mission de nos ambassadeurs est de mobiliser l'ensemble des acteurs sur place et d'animer l'Equipe France. Un certain nombre ont été déployés dans les régions afin de mettre leur connaissance de l'international au service des entreprises qui souhaitent exporter ou installer des filiales à l'étranger.

Dans le même temps, Ubifrance et l'Agence française des investissements internationaux ont fusionné pour créer "Business France". Ce label unique rend plus lisible notre action publique.

Tout ceci avec pour objectif de mieux servir nos territoires et nos entreprises. Vos entreprises, devrais-je dire, puisque les entreprises du patrimoine vivant que vous représentez jouent un rôle économique et social de premier ordre comme je le disais dans mon introduction.

Près de 80% des entreprises labellisées "Entreprise du Patrimoine Vivant" par l'Etat pour l'excellence de leur savoir-faire réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'international. Pour 30% d'entre elles, l'export représente même le débouché principal. A ce titre, vous pouvez bénéficier de tout l'appui de Business France et de notre réseau diplomatique et consulaire qui, au-delà de la protection consulaire, offre les services de l'administration française à l'étranger pour le renouvellement des papiers, bourses scolaires, aides sociales hors UE et bureaux de vote lors des élections. Vous pouvez aussi vous adresser à nos conseillers consulaires, élus locaux, dont vous trouvez les coordonnées sur les sites consulats installés souvent de longue date dans le pays et qui sont d'excellents relais sur place.

En France, un quart des emplois sont directement ou indirectement liés aux exportations. C'est pourquoi beaucoup d'efforts ont été faits en ce qui concerne **l'internationalisation des PME**, parmi lesquelles les maisons labellisées occupent une place particulière puisqu'elles symbolisent l'excellence et l'innovation, en un mot : un niveau de gamme élevé très recherché à l'étranger.

Je le disais, beaucoup a été fait pour soutenir l'internationalisation des PME :

- 1) Au niveau national, les mesures mises en place pour renforcer la compétitivité des entreprises françaises commencent à porter leurs fruits avec le programme des investissements d'avenir, le crédit impôt recherche et le crédit d'impôt innovation pour créer un environnement

favorable à la Recherche et au Développement. Le CICE et le Pacte de responsabilité ont permis de faire passer le coût du travail horaire dans l'industrie à un niveau inférieur à celui de notre voisin et concurrent allemand. Cela ne fait pas tout en matière de compétitivité, mais c'est un élément important puisqu'il est question d'attractivité de la France dans nos échanges.

2) Au niveau international : « l'Equipe France à l'export » propose désormais un accompagnement plus rationnel. De nouveaux réseaux d'appui à l'étranger ont été développés au service des PME par exemple, en facilitant le recours aux volontaires internationaux en entreprises, en mettant en place 155 référents PME, en créant un annuaire de contacts dédiés aux PME, en mettant en place un programme d'accompagnement commun simplifié en lien avec les régions et en faisant en France la promotion des réussites internationales des PME. Certains d'entre vous ont peut-être assisté au premier forum des PME à l'international organisé en mars dernier par le ministère.

Ce sont ainsi près de 125 000 entreprises à s'être lancées dans l'aventure ; c'est 8 000 de plus qu'il y a quatre ans. Mais nous ne sommes qu'au début du chemin. Nous devons continuer à encourager les PME à exporter et les inciter à le faire dans la durée.

La véritable particularité de vos entreprises, outre le fait qu'elles ont une très forte propension à se tourner vers les marchés étrangers, c'est leur **capacité à attirer une clientèle touristique étrangère en France**. Parmi les 2 500 entreprises qui ouvrent régulièrement leurs portes au public (ce qui représente plus de 12 millions de visiteurs par an, dont 1 million d'étrangers), environ 500 sont labellisées "Entreprises du Patrimoine Vivant".

Vos entreprises ont tous les atouts pour répondre aux attentes des touristes internationaux. Il y a là un levier économique considérable pour notre pays dans la mesure où le nombre de touristes dans le monde va passer de 1 milliard aujourd'hui à 2 milliards en 2030.

Je terminerai en rappelant que les premières entreprises qui se sont vu décerner le label ont été récompensées en 2006 : nous célébrons donc les **10 ans du label EPV**. En 10 ans, les secteurs

d'activités se sont élargis, de nouveaux métiers sont apparus, la notoriété du label s'est affirmée. Vos petites et moyennes entreprises sont restées emblématiques de l'excellence française, industrielle ou artisanale.

Je souhaite au label un bon anniversaire et lui souhaite surtout de grandir encore et de se faire mieux connaître à l'étranger. Parce que je suis intimement convaincue que le patrimoine français vivant a un rôle à jouer pour permettre à l'économie française de maintenir son rang à l'international je continuerai inlassablement, avec mes collègues parlementaires, à vous soutenir et faire votre promotion partout dans le monde.

\*\*\*

Je remercie tous les participants d'avoir répondu à notre invitation et salue tout particulièrement les intervenants qui enrichiront cette après-midi de leur expérience. Je laisse maintenant la parole à ma collègue Frédérique Espagnac et vous souhaite une excellente après-midi.